

MARDI LE 5 FÉVRIER 2008

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 5 février 2008 à 19h30
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire suppléant Rodrigue Levesque; les conseillères Rita Gagnon, Jocelyne Bossé et Nicole Somers.

AUSSI PRÉSENTES: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Borris, secrétaire-réceptionniste.

Le Maire suppléant appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2008-18

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que l'**ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-19

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 8 janvier 2008**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-20

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **procès-verbal de la réunion spéciale du 22 janvier 2008**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-21

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires du Conseil des 8 janvier 2008 et 22 janvier 2008**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 8 JANVIER 2008

RÉSOLUTION 2008-22

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **Conseil de la Ville de Saint-Quentin exhorte le gouvernement provincial** de lier les **allocations de bois aux communautés**; de déclarer un moratoire sur l'approvisionnement en bois provenant des terres de la Couronne qui est alloué aux usines qui sont fermées ainsi qu'un arrêt de l'exportation de bois à l'état brut; et d'assurer que la récolte de bois sur les terres publiques n'interfère pas avec la vente de bois provenant des propriétaires de lots boisés. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-23

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'une **subvention financière de 7 400.00\$** soit attribuée à la **Chambre de Commerce de Saint-Quentin** pour l'année 2008 selon quatre versements égaux, sous **réserve de l'obtention d'un bilan financier et d'un compte rendu trimestriel au préalable**. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 22 JANVIER 2008**RÉSOLUTION 2008-24**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **factures du mois de décembre 2007** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

Compte général	149 345,96\$	
Salaires de décembre 2007	39 502,77\$	
Compte eau et égouts	<u>31 036,36\$</u>	
Total payé en décembre 2007	219 885,09\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-25

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **somme de 100,00\$ soit allouée au Groupe des artisans du bois du Nord-Ouest**, en vue d'une **publicité dans le cadre de la publication d'un calendrier 2009**, représentant les œuvres des artistes. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-26

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'une **dérogation à l'article 4.6(3), relatif aux expositions temporaires**, du manuel des politiques et procédures du **Centre touristique de l'ancienne gare**, soit **accordée à Mme Danielle Saulnier, artiste**, afin de lui permettre d'exposer les œuvres des jeunes du programme le Maillon du Puits de Jacob, **en février 2009**. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES**RÉSOLUTION 2008-27**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **cautionnement annuel des employé-e-s de la Ville de Saint-Quentin**, conformément à l'arrêté no 8-96-1, soit établi ainsi :

- Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière	10 000,00\$
- Roger Cyr, Directeur des finances et opérations	10 000,00\$
- Claire Bossé, Directrice des Loisirs et Vie communautaire	10 000,00\$
- Francine Thériault, adjointe administrative	10 000,00\$
- Linda Borris, secrétaire réceptionniste	10 000,00\$
- Michel Perron, contremaître aux travaux publics	10 000,00\$

VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h.

Suzanne Coulombe, Greffière

Rodrigue Levesque, Maire suppléant